



RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal se réunira à la **Salle des Mariages**, le **02 avril 2026**, à **20H30**.

Affiché le 02/04/2026

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- 01 - Approbation du compte financier unique 2025 : Budget Principal COMMUNE
- 02 - Approbation du compte financier unique 2025 : Budget ASSAINISSEMENT
- 03 - Approbation du compte financier unique 2025 : Budget ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE
- 04 - Approbation du compte financier unique 2025 : Budget CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
- 05 - Affectation du résultat de fonctionnement 2025 : Budget Principal COMMUNE
- 06 - Affectation du résultat de fonctionnement 2025 : Budget ASSAINISSEMENT
- 07 - Affectation du résultat de fonctionnement 2025 : Budget ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE
- 08 - Affectation du résultat de fonctionnement 2025 : Budget CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
- 09 - Subventions 2026
- 10 - Fixation du taux des quatre taxes locales : année 2026
- 11 - Information aux conseillers municipaux : état récapitulatif des indemnités versées en 2025 aux élus siégeant au conseil municipal
- 12 - Adoption du Budget Primitif 2026 : Budget Principal COMMUNE
- 13 - Adoption du Budget Primitif 2026 : Budget ASSAINISSEMENT
- 14 - Adoption du Budget Primitif 2026 : Budget ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE
- 15 - Adoption du Budget Primitif 2026 : Budget CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
- 16 - Fongibilité des crédits en M57 pour l'année 2026
- 17 - Placements financier des fonds issus du legs de M. Roger THIBERVILE
- 18 - Indemnité de gardiennage de l'église
- 19 - Approbation du règlement du concours des maisons fleuries
- 20 - Adoption du projet d'établissement de la médiathèque
- 21 - Compte-rendu des décisions du Maire
- 22 - Questions diverses

Le Maire, M. Guy PARIS